ORDRE DES ARCHITECTES Provence-Alpes-Côte d'Azur

Marseille, le 13 janvier 2020

Invitation presse – communiqué

Soirée des vœux de l'Ordre des Architectes PACA et table ronde « Réemploi des matériaux, comment ça marche ? »
Vendredi 17 janvier 2020 à 18h30 à Marseille

Vendredi 17 janvier 2020, la présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes présentera ses vœux aux architectes, aux élus, aux journalistes et aux partenaires de l'acte de bâtir. Elle reviendra aussi sur une année d'actions de l'institution.

C'est aussi l'occasion pour l'Ordre des Architectes PACA de mettre à l'honneur la plateforme Architectures en ligne, dont il est membre actif et qui fête son 7e anniversaire. Depuis 7 ans, elle a pour vocation de rendre accessible à tous la pensée et la création architecturale, urbaine et paysagère en mettant en ligne des conférences, des tables rondes, mais aussi des visites d'expositions qui se tiennent dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Sur le modèle de la table ronde "Habitat participatif, 3 projets pour comprendre" qui avait connu un franc succès en 2019, l'Ordre des Architectes PACA a souhaité célébrer ce 7e anniversaire avec un sujet qui ne touche pas qu'à l'architecture : le réemploi des matériaux.

En 2012, les activités du bâtiment ont produit 246 millions de tonnes de déchets, soit près des ¾ des déchets produits en France[1]. Limiter et valoriser ces déchets représentent des enjeux environnementaux et économiques majeurs, ils sont même politiques et citoyens ! Depuis 2012, de nouvelles règlementations et politiques de soutien ont été mises en place : obligation de diagnostic pour les maîtres d'ouvrage, développement du recyclage, plan régional de prévention et de gestion des déchets etc. On parle encore peu du réemploi, pourtant, il présente des avantages significatifs que n'offrent pas le recyclage.

Le réemploi, c'est quoi exactement ? C'est utiliser à nouveau un matériau qui a déjà servi dans un autre bâtiment. Au cours de la démolition ou de la réhabilitation, les éléments sont déconstruits pour être utilisés à nouveau soit pour une utilisation similaire, soit adaptée ou détournée. Il ne passe ni par la case déchet, ni par la case recyclage ![2]

Vendredi 17 janvier 2020, les quatre professionnels invités auront pour mission de faire mieux connaître la filière du réemploi des matériaux, ses avantages et inconvénients, son fonctionnement, comment s'y engager et comment elle peut évoluer.

Contact presse :

Virginie Feisthauer
04 96 12 24 07
virginie.feisthauer@croapaca.fr

Conseil régional PACA
12 bd Théodore Thurner
13006 Marseille
www.paca.architectes.org

1 Source : Ministère de la Transition écologique et citoyenne
2 Source : Raedificare.com

Les intervenants :

- Valérie Decot, architecte et cofondatrice de l'association R-Aedificare :
  R-aedificare, le réemploi comme filière à part entière du BTP en région SUD
- Michel Escande, architecte du patrimoine :
  Le réemploi, évidence du renouvellement
- Gérard Ferro, président d'Estérel Terrassement Environnement :
  Le reconditionnement des déchets du bâtiment
- Morgan Moinet, directeur et associé du bureau d'études REMIX Réemploi et Matériaux :
  Présentation d'un projet de réemploi : la Grande Halle à Colombelles (14)

Informations pratiques :

Vendredi 17 janvier 2020

18h30 Cérémonie des voeux

19h00 Table ronde "Réemploi des matériaux"

RSVP : www.paca.architectes.org